

18/00317

/MINESUP/DAOU/SDAE/SBA/BBA

Yaoundé, le

05 JUL 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE (Plusieurs Diffusions)

### LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Le Royaume du Maroc met à la disposition du Gouvernement camerounais cinquante (50) bourses d'études supérieures au titre de l'année académique 2018/2019 réparties ainsi qu'il suit :

- 45 bourses pour le niveau universitaire ;
- 05 bourses pour le Master et le Doctorat.

Ces bourses s'adressent aux jeunes camerounais et portent sur les domaines d'études suivants : Classes Préparatoires ; Sciences Appliquées ; Commerce et Gestion ; Architecture ; Arts et Métiers ; Agronomie ; Médecine Générale ; Médecine Dentaire ; Pharmacie ; Mathématiques ; Mathématiques-Informatique ; Sciences de la Vie ; Biologie-Chimie-Géologie ; Mathématiques-Informatique-Physique ; Droit ; Sciences Economiques et Gestion ; Tourisme ; Comptabilité et gestion ; Communication et Marketing.

#### **Critères d'éligibilité:**

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre en parfaite santé physique et mentale ;

#### **Pour le cycle Universitaire:**

- Etre âgé(e) de 22 ans au plus;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat toutes séries confondues de la session 2017 ou 2018 obtenu avec la mention Très-Bien pour la Médecine ; Bien pour les filières d'Ingénierie et la Pharmacie; Assez-Bien pour les autres filières.

#### **Pour le cycle Post-universitaire:**

- Etre âgé(e) de 32 ans au plus;
- Etre titulaire d'une Licence ou d'un Master, session 2016 ou 2017, avec la mention Bien au moins.

### Composition du dossier :

- Une demande manuscrite timbrée adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieur indiquant le sexe, l'âge, la région d'origine, la filière choisie et enfin le contact téléphonique et électronique ;
- un formulaire dûment rempli et imprimé sur le site « [www .amci.ma](http://www.amci.ma) » ;
- deux copies de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois ;
- un certificat de nationalité ;
- un extrait de casier judiciaire ;
- deux photocopies du passeport ou récépissé ;
- deux copies certifiées conformes de l'Attestation de Réussite au Baccalauréat assortie de deux photocopies légalisées du Relevé de Notes ;
- un Certificat Médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie infectieuse et contagieuse notamment la tuberculose et certifiant qu'il est vacciné ;
- 3 photos d'identité récentes, en couleur, comportant au verso les noms, prénoms et la nationalité du candidat ;
- une enveloppe format A4.
- deux copies certifiées conformes des Diplômes, et des Relevés de Notes universitaires ainsi que les programmes d'études suivis (pour les candidats de niveau post-universitaire) ;
- une copie du projet de recherche ou du mémoire (pour le niveau post-universitaire).

05 JUL 2018

Les dossiers complets en 03 exemplaires dont 02 photocopies et 01 original (pièces certifiées) doivent être déposés au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires, Immeuble Ministériel n°2, porte 1504 au plus tard le 20 Juillet 2018 à 15 h 30 mn, délai de rigueur.

### N.B:

- Les bourses post-universitaires sont prioritairement destinées aux anciens boursiers du Maroc ayant obtenu l'inscription et l'autorisation d'un Enseignant encadreur.

- Pour plus amples informations sur les établissements publics de formation, la procédure et les formalités d'inscription au Maroc, bien vouloir consulter les sites suivants : [www.amci.ma](http://www.amci.ma); [www.enssup.gov.ma](http://www.enssup.gov.ma); [www.men.gov.ma](http://www.men.gov.ma).

- Les dossiers incomplets seront rejetés.

### Copie :

- CRTV
- Cameroon Tribune
- DSI/MINESUP
- MINESEC
- Les Services des Gouverneurs



Jacques Fame Ndongo